

# Bulletin mensuel : (7 avril 1884)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **5 (1884)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132331>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**BULLETIN MENSUEL** (7 avril 1884).<sup>1</sup>

Le rétablissement de la tranquillité dans le **Sud Oranais**, ayant ramené la sécurité de la route du Touat, a permis aux tribus nomades du S.-O. de l'Algérie, de reprendre leurs relations commerciales avec l'**oasis de Gourara**, qu'elles avaient dû interrompre depuis 1880. Une caravane des Hamyans, composée d'un millier de personnes et de 3000 chameaux, a récemment effectué ce voyage, dans des conditions très satisfaisantes. Partie le 15 novembre de Moghar-Thatani, la caravane atteignit, le 30 novembre, Tabouda, point extrême de l'oasis susmentionnée, ayant parcouru 600 kilom. Elle avait emporté du blé, de l'orge, du beurre fondu, du fromage, des toisons de laine, des fèves, de la viande sèche, de l'huile et un millier de moutons; elle a rapporté des dattes rouges, des burnous et des haïcks. Pendant le voyage de retour, qui s'est accompli également en quinze jours, les Hamyans ont fait route avec une caravane des Doui-Menia, tribu marocaine, dont les principales fractions paraissent aujourd'hui animées des meilleures dispositions à l'égard des Algériens.

M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, fait une excursion au sud de la province d'Alger. Après avoir visité le **Mzab**, et promis aux habitants de ce territoire que le gouvernement respectera leurs institutions, améliorera leur position matérielle et leur donnera de l'eau, il s'est rendu à Metlili. Il doit avoir une entrevue avec le fils de Ikhenoukhen, chef des **Touareg-Azguer**, et d'autres notables de cette tribu, qui ont eu à subir, ces dernières années, de sanglantes razzias de la part des Touareg-Hoggar, et désirent en tirer vengeance. Nos lecteurs se rappellent que la mission Flatters fut massacrée par des Touareg-Hoggar, accusés aussi du meurtre des missionnaires envoyés de Ghadamès à Rhat par Mgr Lavigerie. Un Chambaa d'Ouargla soupçonné de complicité dans ce dernier assassinat, désireux de se laver des soupçons d'y avoir participé, est allé, le 22 février, attaquer à cinq jours de marche d'Ouargla, le neveu et l'héritier d'Ahithaghel, chef des Hoggar, accompagné de onze personnages importants de cette tribu. Le colonel Fatters s'était adressé à ce chef pour obtenir le libre passage sur son territoire, et avait reçu

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

de lui le guide qui conduisit la mission dans le guet-apens où elle fut détruite. Le Chambaa tua plusieurs Hoggar, et apporta à Ouargla la tête de l'assassin du capitaine Masson, ainsi qu'un certain nombre d'objets ayant appartenu à l'expédition Flatters, entre autres un fusil et un revolver dont la gaine a permis de reconnaître qu'il avait appartenu au D<sup>r</sup> Guiard.

Les journaux politiques fournissent chaque jour à leurs lecteurs des détails sur ce qui se passe autour de Khartoum, le long du Nil de Berber à Chendy, sur la route de Souakim, et même au Kordofan et au Darfour. Nous pouvons donc nous dispenser d'en entretenir nos abonnés ; d'autant plus que le télégraphe étant coupé entre **Khartoum** et le Caire, nous ignorons sur quelle autorité reposent les récits de victoires des tribus favorables à **Gordon** sur les partisans du Mahdi. Ce qui nous paraît incontestable, c'est le danger que court aujourd'hui le gouverneur général du Soudan, et la difficulté de lui trouver un successeur, car, quoi qu'en ait dit la presse anglaise, nous n'admettons pas que le chef des chasseurs d'esclaves, auquel Gordon a fait la guerre en 1874, soit le seul gouverneur possible à Khartoum. Nous ne parlons pas de la position qu'a faite à Gordon la mise à prix de la tête d'Osman-Digma par l'amiral Hewett, mesure désavouée aujourd'hui, mais dont l'effet moral subsiste encore, et peut avoir pour Gordon des conséquences fatales.

La Société royale de Géographie de Londres a reçu communication de lettres de **Lupton-bey**, gouverneur du **Bahr-el-Ghazal** ; la dernière était datée du 10 novembre 1883 ; le timbre de Khartoum porte la date du 19 janvier 1884. Ces lettres renferment, disent les *Proceedings* de cette Société, beaucoup de renseignements géographiques intéressants et une carte de la région explorée par Lupton et ses agents, jusqu'à la rivière Khouta, grand cours d'eau qu'ils croient être un affluent du Congo. Lupton a dû guerroyer constamment contre les partisans du Mahdi. Nos lecteurs comprendront, d'après une lettre de Schuver publiée comme correspondance, le motif pour lequel les populations nègres du Bahr-el-Ghazal se sont jointes aux Arabes contre les représentants de l'autorité égyptienne. Quant aux données nouvelles fournies par Lupton-bey, sur le territoire qu'il a exploré, nous y reviendrons lorsque les *Proceedings* auront publié ses lettres.

Nous pouvons dès aujourd'hui compléter les renseignements que nous avons donnés sur les explorations du D<sup>r</sup> **Junker** dans la région du **Haut Ouellé** (IV<sup>m</sup>e année, p. 106-113, 140-144, et la carte p. 116). Une lettre de l'explorateur, du 8 décembre 1882, du pays de Semio,

expose les résultats hydrographiques et ethnographiques du voyage qu'il a fait dans la seconde moitié de cette année-là, au sud de l'Ouellé, jusqu'à la Nepoko. Une carte provisoire, dont les données sur la direction des rivières ne s'écartent pas beaucoup de celles de la nôtre, accompagne cette lettre. Le Bomokandi, affluent méridional de l'Ouellé, a à peu près la moitié de la largeur de celui-ci, il prend sa source au loin à l'est, dans les montagnes qui bornent le lac Albert-Nyanza. Les deux rivières, coulant à peu près parallèlement jusque près de leur confluent, forment une presque île dans laquelle aucun tributaire important ne peut se développer. Il n'en est pas de même pour les affluents méridionaux du Bomokandi. La ligne de faite d'où ils descendent étant assez éloignée vers le sud, ils peuvent prendre un développement considérable, c'est le cas pour le Telli, le Pokko et le Makongo. Quant à la Nawa elle appartient à un autre bassin, et porte ses eaux à la **Nepoko**. Junker a atteint celle-ci dans son cours moyen, à quatre fortes journées de marche au sud du Bomokandi, un peu au nord du 2° lat. S., et presque sous le même degré de longitude que le confluent du Kibali et de la Gadda, et que la Seriba de Tangasi. Elle a à peu près la même largeur que le Bomokandi, et ses sources doivent être cherchées assez loin vers l'est. La ligne de partage des eaux du Bomokandi et de la Nepoko, sur la route suivie par Junker, est à peine perceptible; cependant le bassin des affluents septentrionaux de la Nepoko a un caractère très particulier. Au lieu de tributaires encadrés de forêts de haute futaie comme partout ailleurs, l'on rencontre ici des dépressions marécageuses, larges, plates et sans arbres. Une végétation flottante très semblable à celle du Nil-Blanc, forme un pont pour traverser ces marais que l'on nomme O'bae, et qui s'étendent au loin vers l'est; ils sont très nombreux, et il n'est pas possible que des bêtes de somme y passent. Le plus grand de ces O'bae s'appelle dans sa partie occidentale Maka; dans le voisinage de son embouchure dans la Nepoko, il perd son caractère de marécage et prend celui d'une large rivière. Junker ne doute pas que la Nepoko ne soit identique avec l'Arououimi de Stanley. — L'explorateur a aussi donné l'énumération des peuplades de cette région, en indiquant sur la carte la place approximative qu'elles occupent, mais sans entrer dans les détails historiques qui expliquent pourquoi des groupes d'une même peuplade se retrouvent disséminés sur des points différents de ce territoire, les Mangballé par exemple, que l'on trouve entre le Mbrouelé et la Gourba, affluents septentrionaux de l'Ouellé, et sur les bords de la Nepoko. Des 53 fils de Kipa, dont on a donné les noms à Junker, les

deux plus distingués sont actuellement Bakangaï et Kanna, qui regardent leurs frères comme leurs vassaux ; leurs vastes territoires s'étendent au sud du Bomokandi. Un grand nombre de tribus A-Barambo sont leurs tributaires. Les Maigo plus au sud, et les Mabode des bords de la Nepoko, appartiennent comme les précédents aux Mombouttou. Quant aux Akka, ils n'occupent pas un pays qui leur appartienne en propre. Quoiqu'on les rencontre en beaucoup d'endroits, ils n'ont nulle part de demeure fixe, mais ils vivent comme nomades, en colonies, surtout parmi les Monvou et les Mabode. Là où un jour une colonie akka a passé la nuit, on trouvera le lendemain des huttes vides. Junker les a rencontrés, vivant de cette vie nomade, dans leurs petites huttes au milieu des forêts, le long des rivières. — Les *Mittheilungen* communiquent encore que d'après des lettres du 1<sup>er</sup> octobre 1883, à ses parents à Saint-Pétersbourg, le D<sup>r</sup> Junker avait terminé son voyage au S.-O., et qu'il était revenu au pays de Semio, où il était en bonne santé. Informé des troubles du Soudan et des combats que Lupton-bey a dû soutenir contre les Denka, les Nouër, etc., il a fait déposer à Wau les trente caisses de collections ethnographiques qu'il comptait envoyer en Europe. On espère que dès qu'il verra l'impossibilité de prolonger son séjour dans le bassin de l'Ouellé, il se joindra à Lupton-bey pour se rendre auprès d'Emin-bey et de Casati, afin de prendre, de concert avec eux, les mesures les plus propres à leur permettre d'échapper au Mahdi.

D'après une lettre de **J. Thomson**, du 10 juin 1883, ce voyageur a fait, avant de quitter le voisinage du Kilimandjaro pour s'avancer dans l'intérieur, une visite au chef **Mandara**, qui, en 1875, traita si cruellement le Rev. Charles New, que celui-ci en tomba malade et en mourut. Mandara rendit à Thomson un chronomètre d'or, pour le faire parvenir aux parents du missionnaire New, avec l'expression de ses regrets. Thomson a adressé, le 7 juillet, au consul général anglais à Zanzibar, une dépêche en ces termes : « A la requête de Mandara, de Moschi, le terreur de Chega, le grand guerrier de ce pays, je fais savoir que j'ai été chez Mandara, et qu'il m'a reçu d'une façon royale et cordiale. Mandara veut que l'on sache qu'il désire recevoir de la même manière beaucoup de visiteurs européens. Il envoie ses salutations à Boulouza (l'agent politique anglais), et à tous les visiteurs à venir. Il recevra volontiers un nombre illimité de fusils et des provisions de poudre. Que personne ne vienne les mains vides. » — On n'a plus reçu de nouvelles de Thomson depuis le 1<sup>er</sup> août ; une caravane a rapporté l'avoir vu près du lac Naïvash.

La station des missionnaires anglais établie à Kagheï, au sud du Vic-

toria-Nyanza, étant peu salubre, **M. Mackay** s'y est rendu, de Roubaga, pour chercher un emplacement meilleur, sur la côte ouest de l'anse de Jordan's Nullah, et assez avant dans l'intérieur pour se trouver dans les états de Mirambo. L'exploration qu'il a faite, lui a permis de relever, pour le journal de la *Church Missionary Society*, la carte de cette anse qui a deux bras. De Kagheï, il s'est rendu d'abord à l'extrémité sud du bras oriental, puis à Moleshi, au delà du bras occidental, et dans le Msalala, pour demander au roi de ce district, Mtemi, l'autorisation de s'établir dans son pays. Celui-ci effrayé par la vue des Mouzoungous (les blancs), ne l'a pas accordée. Aussi les missionnaires ont-ils résolu d'établir la nouvelle station à **Kwa-Sonda**, dans une partie du Msalala dépendante de Mirambo, qui leur a promis sa protection, chose très importante pour leurs caravanes. Il y a de bonne eau potable ; on peut atteindre de là un port sur le Victoria-Nyanza en un jour, et la station d'Uyuy, en 17 jours ; la route à travers les états de Mirambo est plus sûre, plus courte et moins coûteuse que les autres routes employées d'ordinaire. On peut en outre se servir des Wa-Nyamouezi, de Zanzibar jusqu'au lac, à moins de frais que des Wa-Ngwana ; de plus on n'est pas harcelé par les Arabes ; enfin les vivres abondent et ne sont pas chers. Les missionnaires ont remonté un bateau qui leur permettra d'établir des communications plus régulières entre le sud et le nord du Victoria-Nyanza.

M. Ledoux, consul français à Zanzibar, a transmis à la Société de géographie de Paris des nouvelles de **M. Giraud**, d'après une lettre de cet explorateur, datée de Katimkourou, au nord du lac Bangouéolo. Le voyageur était en bonne santé, mais il avait eu à subir l'hostilité du roi Mukanilla et de ses sujets, qui n'ont rien omis de ce qui pouvait lui rendre odieux le séjour forcé d'un mois qu'il a fait parmi eux : tributs de toutes sortes, cadeaux exigés, extorsions, cherté des vivres, avanies sans cesse renaissantes. Après avoir traversé le sud de l'Ou-Bena, il a atteint le village du roi Mahura, qui l'a bien reçu ; malheureusement une rixe survenue entre les indigènes et sa caravane, a contraint M. Giraud de quitter précipitamment le pays et de gagner le Tchambezi. Arrivé au Bangouéolo, il a vu recommencer toutes les difficultés ; aussi, fatigué des exigences excessives des petits souverains, s'est-il décidé à remonter vers le nord.

Le *Central Africa*, journal de la mission des Universités, a publié une lettre de **M. O'Neill**, qui se trouvait, le 28 septembre, à deux journées à l'est du lac Chiroua, au milieu de tribus de Ma-Ravi, chassés, disent-ils,

par les Ma-Ngon, de leur pays qui s'étendait sur les deux bords du lac Chiroua. Ils travaillent habilement le coton et le fer. Quoique les monts Namuli et Eradi ne soient pas ce que les trafiquants lui avaient dit, il n'a pas été désappointé. Ce sont de belles montagnes de plus de 2300<sup>m</sup>; il estime même que le pic Namuli doit avoir de 2600<sup>m</sup> à 3000<sup>m</sup>. La plus grande hauteur à laquelle il soit parvenu est 1810<sup>m</sup>; mais il n'a pas cherché à gravir un des pics les plus élevés. Plusieurs rivières d'une grandeur considérable descendent du Namuli, à l'ouest duquel M. O'Neill a découvert, au nord du lac Chiroua, entre 14° 19' et 14° 32' lat. S., le lac Amarambou dont la plus grande largeur est de 2 à 3 kilom.; la Msamtiti l'unit au lac marécageux de Chiouta par 14° 52'. C'est de l'Amarambou que sort la rivière Loujenda. De là, M. O'Neill a suivi la vallée du Likoungou, au sud du mont Namuli, par 16° 15'; puis, tirant vers l'est, il est arrivé à la côte à Angoche. Il a ainsi ouvert une nouvelle route pour se rendre aux lacs, à travers le pays que parcourent les caravanes qui amènent encore des esclaves à la côte de Mozambique.

**M. R. C. Williams**, membre de la Société de géographie de Londres, a annoncé à cette société son arrivée, avec sa femme et son enfant, aux chutes Victoria. De Shoshong il se rendit à Gouboulououaio, pour demander à Lobengula la permission de traverser son territoire. Le roi lui fit bon accueil, et lui donna des vivres pour la route. Ayant quitté Gouboulououaio le 26 juin, il rencontra sur les bords de la Nata une troupe de 6000 à 7000 guerriers ma-tabélé, rapportant les dépouilles des Be-Chuana du lac Ngami, avec lesquels ils étaient en guerre. Quoique épuisés de fatigue et de faim, ces gens ne volèrent rien, mais respectèrent la volonté de Lobengula à l'égard des voyageurs, avec lesquels ils se conduisirent très amicalement. Le voyage le long de la Nata fut très difficile, le pays étant moins fréquenté qu'autrefois par les chasseurs; M. Williams dut s'ouvrir, de Tati au Zambèze, une route à travers les forêts. A Panda-ma-tenka, il ne trouva que M. Westbeech et quelques missionnaires romains qui le reçurent très bien; les natifs se sont éloignés. Après avoir atteint les chutes du Zambèze, la caravane eut à souffrir de la fièvre et dut revenir, au commencement de décembre, dans le pays plus salubre des Ma-Tabélé, où elle reçut les soins des missionnaires, ainsi que de M. **Arnot** qui se trouvait alors à Panda-ma-tenka. — Il avait dû s'y rendre pour renouveler ses provisions, ayant souffert à Lialui, sur le haut Zambèze, de la fièvre, de l'humidité et de l'insalubrité du climat. « J'ai essayé, écrit-il à M. Grattan Guinness, de vivre de grain concassé, si longtemps, que je m'en suis senti sérieusement,

réduit que j'étais à l'état de squelette vivant, dans un moment de pluies constantes, où je ne pouvais avoir aucune couverture sèche, ni pour me coucher ni pour me couvrir. La pluie avait submergé ma première habitation; la seconde fut percée de part en part la première nuit que j'y passai, et j'eus à endurer dix jours de pluie perpétuelle, sans provisions, n'ayant pas un pouce d'étoffe sèche sur moi, enfermé dans ma hutte, de l'aube jusqu'à la nuit. » De Panda-ma-tenka, M. Arnot est revenu à Lialui, toujours plus attaché aux tribus qui l'entourent à l'est, à l'ouest et au nord, et qui ne paraissent vivre que pour s'entre-tuer.

A propos de l'exploration faite par M. H. Berthoud et M. E. Gautier, en vue de l'ouverture d'une **route des Spelonken au Limpopo** (IV<sup>me</sup> année, p. 333), M. H. Berthoud écrit à la Société de la mission romande que, si le moment est venu d'étudier cette voie de communication, on ne peut guère y consacrer que les mois de juin à septembre, à cause des miasmes pestilentiels qui se dégagent très rapidement, et aussi du soleil brûlant qui peut déterminer de très graves insulations. Les changements de température ne sont pas moins dangereux; de 2° au-dessus de zéro au lever du soleil, le thermomètre peut monter à 32° quelques heures plus tard. A la connaissance de M. Berthoud, la route qui arrive le plus près du Limpopo est celle des chasseurs boers, qui passent par Makwarelé pour se rendre chez les Ba-Nyaï; elle a l'avantage d'être débarrassée de la tsetsé, tandis qu'une autre route, le long du Leboubié en est infestée. Le chemin suivi par MM. Berthoud et Gautier descend au sud jusqu'à Matyatyé, d'où il se dirige en droite ligne à l'est jusqu'à la Tabi; au gué de cette rivière, il se bifurque; l'embranchement de gauche est rendu impraticable par la tsetsé, celui de droite est excellent pour des wagons chargés, jusqu'à Matsété; est-il praticable au delà? C'est ce qu'un autre explorateur aura à étudier. M. Berthoud a entendu dire que des Boers, qui avaient l'intention de descendre chez Makaringe pour chasser l'hippopotame, avaient dû remplacer par des ânes les bœufs de leurs wagons. Si ni l'une ni l'autre des deux routes susmentionnées ne peut être adoptée, il faudra renoncer pour le moment à toute voie de communication des Spelonken à la mer par le Limpopo. Quant à la question de la navigation du fleuve lui-même, une exploration en bateau permettra seule de la résoudre. — D'après le *Natal Mercury*, le petit vapeur, *Maud*, de 15 tonnes, capitaine Chadwick, chargé d'explorer les rivières de la côte orientale d'Afrique, à l'embouchure desquelles ne se rencontrent pas d'obstacles, commencera ses études par le Limpopo.

D'après la nouvelle **convention entre l'Angleterre et le Transvaal**, ce dernier état portera le nom de « République sud-africaine. » Il n'y aura plus à Prétoria de résident anglais chargé de défendre les intérêts des tribus indigènes ; mais la république ne pourra conclure, sans le consentement de la reine, aucun traité ni convention directe avec aucune nation étrangère ou avec une tribu indigène quelconque établie à l'est ou à l'ouest des territoires de la république, à l'exception de l'État Libre de l'Orange. De nombreuses stipulations garantissent la liberté religieuse, la suppression de l'esclavage, la prohibition des droits différentiels. La frontière occidentale de la république sera étendue jusqu'à l'est de la route qui conduit de la Colonie du Cap à l'intérieur, de Barkley à la rivière Molapo. Quant à cette route elle-même, au Be-Chuanaland et aux territoires de Mankoroane et de Montsiva, ils dépendront d'un nouveau protectorat colonial, à la tête duquel sera placé, comme résident, le successeur du D<sup>r</sup> Moffat chez les Be-Chuana, le Rev. Mackenzie, appelé à défendre, dans les négociations avec les délégués du Transvaal, les intérêts des deux chefs susmentionnés. L'Angleterre a voulu maintenir ouverte la route par laquelle les Be-Chuana se pourvoient d'armes et de munitions, en échange de l'ivoire, des plumes et des peaux qu'ils fournissent à la Colonie du Cap ; cela lui assure le commerce de toute cette région jusqu'au Zambèze.

Les **missionnaires américains de Bailounda** se sont établis pendant quelque temps à Ochiloubou au pied des montagnes Bleues, pour mieux apprendre la langue des indigènes ; à 16 kilom. au N.-O. s'élève la montagne du roi, et vers l'est, une autre chaîne séparée de la précédente par les vallées de la Kouléli et de l'Oukié, dont le cours est marqué par une ligne de verdure plus fraîche. Ces vallées sont parsemées de bouquets de bois qui indiquent l'emplacement des villages ; au milieu d'un de ces bouquets de bois, se trouve un énorme remblai, dont les indigènes disent qu'autrefois, il y a longtemps, des blancs y firent des constructions, puis, que beaucoup d'indigènes allèrent avec ces hommes à Benguêla d'où ils ne revinrent jamais. Il est probable que c'étaient des trafiquants d'esclaves, car la population est généralement défiante à l'égard des blancs. Néanmoins les missionnaires ont été invités à bâtir et à enseigner aux enfants à lire et à écrire. Mais MM. Sanders et Fay ont dû auparavant se rendre à Bihé, après avoir obtenu que le roi Kouikoui de Bailounda consentît à leur départ. Il leur a de plus offert l'aide de ses gens pour le cas où ils voudraient bâtir à Bihé.

Depuis longtemps il était question de négociations pendantes entre le **Portugal** et l'**Angleterre** au sujet des droits de souveraineté que le

premier de ces États prétend avoir, au nord de la province d'Angola, d'Ambriz au 5° 12', sur la partie de la côte occidentale où se trouve l'embouchure du Congo. Tout ce que le public savait c'est que l'Angleterre, qui jusqu'ici avait refusé de les reconnaître, se préparait à conclure un **traité** qui, toutefois, ne pourrait être ratifié qu'après avoir été accepté par le Parlement. Le traité a été conclu le 26 février, mais le *Blue Book* qui renferme la correspondance échangée entre les deux gouvernements, et dont nous avons reçu un exemplaire, n'indique pas les raisons qui ont amené le Foreign-Office à le signer ; lord Fitzmaurice, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères les a exposées dans une lettre adressée au président de la Chambre de commerce de Manchester ; mais nous ne la connaissons pas encore. Nous devons donc nous borner à mentionner les principales dispositions de ce traité, qui paraît devoir provoquer une vive opposition en Angleterre et en Portugal tout d'abord, et ensuite dans les États les plus intéressés à conserver la libre entrée de leurs marchandises au Congo : la France, la Hollande, l'Allemagne et les États-Unis.

1° L'Angleterre accepte la souveraineté du Portugal sur le territoire compris entre le 5° 12' et le 8° lat. S. La frontière orientale coïncide avec les frontières actuelles des tribus riveraines ; sur le Congo elle est fixée à Noki.

2° Ce territoire sera ouvert aux étrangers de toutes les nationalités, qui jouiront des mêmes avantages que les Portugais : liberté d'aller et de venir, de résider, d'établir des factoreries, d'acheter, vendre ou louer des maisons, de commercer en gros et en détail, soit directement, soit par l'intermédiaire d'agents.

3° Liberté absolue du commerce et de la navigation sur le Congo, le Zambèze et leurs affluents est garantie à tous les pavillons.

4° Le commerce et la navigation ne feront l'objet d'aucun monopole, ni ne seront astreints à aucuns droits sauf ceux indiqués dans le traité ou ceux dont pourraient convenir les parties contractantes. Une commission anglo-portugaise sera chargée de rédiger un règlement pour la navigation, la police et la surveillance du Congo ; elle pourra fixer des droits spéciaux pour ses propres dépenses, pour les travaux d'aménagement des ports, etc.

5° Les marchandises en transit ne seront assujetties à aucuns droits.

6° La circulation sur toutes les routes sera libre.

7° Protection est garantie aux missionnaires et aux ministres de toutes les nations et de tous les cultes.

8° Les traités contractés avec les indigènes seront respectés.

9° Le tarif des douanes adopté pour dix ans est celui de la province de Mozambique.

10° En tout état de choses, est garanti à l'Angleterre le traitement de la nation la plus favorisée.

Telles sont les stipulations générales de ce traité, dont un article encore est relatif à la traite sur les côtes occidentale et orientale d'Afrique. Ce document va faire l'objet des discussions du Parlement anglais et des Cortès à Lisbonne. Nous apprendrons vraisemblablement pour quelles raisons le Portugal s'est absolument refusé à adopter l'idée d'une commission internationale du Congo analogue à celle du Danube, idée préconisée par le cabinet britannique ; et pour quels motifs le gouvernement anglais a accepté, pour les marchandises anglaises, le tarif dit de Mozambique de 1877, qui établit entre autres les droits suivants : 6 % *ad valorem* sur les fers, 10 % *ad valorem* sur les lainages, soieries et tissus mélangés, et sur certains tissus de coton, et 10 % *ad valorem* sur d'autres sortes de cotonnades. Il est vrai que, dans sa lettre au président de la Chambre de commerce de Manchester, lord Fitz Maurice dit qu'on revisera les droits relatifs à certains tissus de coton, eu égard à leur bas prix au Congo, et à la baisse considérable qu'il y a aujourd'hui sur ce genre de marchandises. Mais on comprend que les États qui importaient jusqu'ici leurs marchandises au Congo en franchise et sans contrôle, et qui sont représentés dans le territoire susmentionné par de nombreuses factoreries, ne soient pas disposés à reconnaître ce traité. M. Bourke a déjà annoncé à la Chambre des communes qu'il proposera une résolution portant, qu'aucun traité prohibant le commerce sur le Congo ou imposant des droits là où il n'y en a pas eu jusqu'ici, ne peut être sanctionné par le Parlement. Les chambres de commerce hollandaises ont demandé au cabinet de La Haye d'agir afin d'empêcher la ratification du susdit traité. Le Sénat des États-Unis a été saisi d'une motion proposant d'inviter le président Arthur à entrer en négociations avec les autres puissances, pour arriver à un accord sur toutes les questions relatives à la libre navigation et à la liberté du commerce sur le Congo, ses tributaires et les rivières adjacentes. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'une proposition semblable a été présentée par M. G. Moynier, directeur de l'*Afrique*, dans la session de l'Institut de Droit international, à Munich, en septembre de l'année dernière, et adoptée comme vœu à transmettre aux diverses puissances, en y joignant à titre d'information le mémoire de l'auteur de la proposition, publié dans notre journal (IV<sup>me</sup> année p. 272).

Quoique lord Fitz-Maurice ait dit à la Chambre des communes, qu'à sa connaissance il n'y avait pas de station de l'Association internationale dans les territoires qui sont l'objet du traité anglo-portugais, nous ne pensons pas que le **Comité d'Études du Haut-Congo** l'accepte sans réserve. Nous croyons que Mboma et Noki servent de dépôts de matériel pour ses établissements du haut-fleuve. Quoi qu'il en soit, le nombre de ses stations augmente. **Stanley** en a établi jusqu'aux cataractes qui portent son nom. Il a en outre exploré l'Arououimi et l'a reconnu navigable. Mais les Arabes de Nyangoué se sont avancés vers l'ouest; ils ont envoyé des caravanes pour se procurer de l'ivoire et des esclaves, et ont ravagé tout le pays jusqu'à l'Arououimi. Leur principale caravane était composée de 900 hommes avec 1800 enfants prisonniers. — L'Association internationale a engagé à son service, pour le Congo les explorateurs Massari et Buonfanti, ainsi qu'un officier et un ingénieur suédois.

La mission de **Savorgnan de Brazza** se développe aussi. Le docteur Ballay, qui a précédé sur le Congo le chef de l'expédition, a heureusement accompli l'exploration de l'Alima, qui, dans son cours inférieur, porte le nom de M'Bossi. D'après les observations de M. Ballay, son confluent avec le Congo est par  $1^{\circ} 33'$  lat. S. et  $14^{\circ} 3'$  long. E., ce qui reporte de  $3^{\circ}$  à l'ouest (?) le cours du Congo, tel qu'il a été tracé sur la carte de Stieler d'après les premières observations de Stanley. De Franceville, Brazza avait envoyé à Brazzaville quelques éclaireurs qui ont été plus ou moins bien accueillis dans les villages des Apfourous; toutefois il n'y a pas eu d'actes d'hostilité ouverte. Makoko est resté fidèle à ses premiers engagements. A Bolobo, station du Comité d'Études du Haut-Congo, on s'est battu deux fois en 1883. Les éclaireurs de Brazza ont passé à un kilom. du poste sans y remarquer signe de vie; le commandant, M. Brunfairt, Belge, ne peut en sortir à cause de l'hostilité des naturels. En cet endroit le fleuve a la largeur d'un lac; l'ayant traversé, les éclaireurs reçurent l'hospitalité du chef ba-téké, Mpomo, et de Nganchou. Le poste de l'embouchure de l'Ibari-Nkoutou leur parut abandonné; ils y trouvèrent cependant un officier suédois souffrant de la fièvre. A la date du 27 décembre, de Brazza était à Lekeli, sur un affluent de l'Alima, dans une région très riche, avec les habitants de laquelle il avait établi les meilleures relations.

Aux dernières nouvelles de Brazza n'était donc pas encore arrivé chez Makoko; cela n'a pas empêché l'*African Times* de publier, dans son numéro du 1<sup>er</sup> mars, les lignes suivantes: « M. de Brazza, le rival de

Stanley dans l'exploration africaine, vient de faire un coup bien habile. Il a fortifié la position de la France dans la Guinée inférieure, en épousant la fille du roi de cette région, Makoko! .... Le mariage de M. de Brazza doit vraisemblablement avoir un côté politique. »

Le D<sup>r</sup> **Bayol**, lieutenant-gouverneur du Sénégal pour la partie méridionale de la colonie, a réussi à rétablir de bonnes relations avec les indigènes, et à rendre la confiance aux traitants français de la Mellacoree et du Rio-Pongo, qui craignaient une attaque de la part de Bokary, l'almamy du Foutah-Djallon. Ce dernier a demandé une entrevue au D<sup>r</sup> Bayol, et lui a fait exprimer son désir de vivre en paix avec les Français. De nouvelles caravanes sont venues aux factoreries du Rio-Pongo. Le lieutenant-gouverneur a aussi pacifié le Rio-Nunez, où deux chefs se faisaient une guerre acharnée. Après les avoir amenés à conclure la paix, il a obtenu pour la France la cession d'un petit territoire d'une quinzaine de kilomètres de long sur deux de large, très fertile, sur lequel des factoreries pourront être établies dans d'excellentes conditions.

Le ministre de la marine a reçu des nouvelles du D<sup>r</sup> **Collin**, envoyé par le gouverneur du Sénégal en mission dans la région encore peu connue de la haute Falémé et du Bafing. L'explorateur était, en janvier, à Kasdoma, dans le Diébédougou, à 140 kilom. de Bafoulabé, et à 180 de Médine. Ce pays passe pour être aussi riche en or que le Bouré, dont il est à une douzaine de jours de marche. Mais l'exploitation en est faite par les indigènes dans les conditions les plus rudimentaires. Le Diébédougou produit en outre du mil, des arachides, du riz, du caoutchouc, une soie végétale, etc. Tandis que dans les pays voisins le bétail est continuellement décimé par les épizooties, les bœufs s'y portent très bien toute l'année. Actuellement les indigènes, n'ayant pas d'écoulement pour le surplus de leurs récoltes, ne cultivent que pour leurs besoins personnels; mais lorsque des relations suivies seront établies entre ce pays et la colonie du Sénégal, le commerce trouvera, dans le Diébédougou et dans les pays qui l'entourent, d'importants débouchés.

---

#### NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le *Bulletin de renseignements coloniaux* annonce que dix médecins militaires de l'armée d'Afrique ont formé une association pour l'établissement de colons français dans le district de Saïda, à 171 kilom. au sud d'Oran. Chacun des sociétaires fournit un capital de 6000 fr. et la Société fera construire d'une manière économique,

mais dans les meilleures conditions d'installation, des maisons qu'elle cédera ensuite au prix de revient à des colons venus de France.

Appuyé par la Société de géographie de Paris, M. Buscalioni s'est engagé à faire un voyage dans le pays des Touareg.

Une mission ayant à sa tête M. Hérand, ingénieur hydrographe, chargée de faire des études géodésiques, s'est embarquée le 10 mars à Marseille pour la Tunisie.

Le ministère français de la marine a décidé de supprimer la direction des ports de Tabarca et de Bizerte en Tunisie, de maintenir définitivement celle des ports de la Goulette et de Sfax, et provisoirement celle du port de Souza.

Le général Bacouch, grand propriétaire en Tunisie, encourage, dans un domaine de plusieurs milliers d'hectares, la culture de la ramie, plante importée de Java et qui peut remplacer le coton d'Amérique.

Un voyageur hollandais qui voulait explorer la Tripolitaine au point de vue de la flore, et aussi visiter le désert et étudier la vie des Arabes de cette région, a dû y renoncer, le pacha de Tripoli lui ayant refusé un sauf-conduit, sous prétexte que l'intérieur n'est plus sûr depuis que des bandes de Tunisiens se sont réfugiés sur son territoire.

M. Lagarde a été chargé de procéder à la délimitation du territoire d'Obock, de concert avec M. Conneau, commandant de l'*Infernet*, et une commission égyptienne. Ce même bâtiment a emmené les membres d'une mission scientifique envoyée au Choa; elle porte des présents au roi Ménélik. — Le ministre de la marine a passé avec la Compagnie des steamers de l'Ouest un contrat pour l'établissement d'un dépôt de charbon et d'approvisionnements à Obock. — D'après une déclaration de lord Fitzmaurice à la Chambre des Communes, le gouvernement anglais a placé sous son protectorat la baie de Tadjoura; nos lecteurs se rappellent que cette baie a été vendue l'année passée par son possesseur à une société française.

Une mission anglaise à la tête de laquelle est un officier anglais va se rendre à Harrar, qui appartient encore à l'Égypte.

Le résident britannique d'Aden a fait visite au sultan de l'île de Socotora, où il est question de construire un phare. Un officier de la marine anglaise est chargé de déterminer l'emplacement le plus convenable.

Le ministère italien de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a accordé un subside de 1000 francs à la Société africaine de Naples pour l'année courante.

D'après le journal arabe *Noussret*, le négous a ordonné au gouverneur d'Axoum de tenir prêtes des provisions, des bêtes de trait et des bêtes de somme, ainsi que des munitions, pour qu'il les trouve à son passage en se rendant avec son armée à la côte, pour y prendre possession des territoires que l'Égypte lui a enlevés.

Les deux frères Denhardt, déjà connus par de précédentes explorations, préparent une expédition à la Dana, qu'ils remonteront pour atteindre le Kénia.

MM. Lindner et von der Broock, au service de l'Association internationale africaine, sont partis de Zanzibar pour le Congo, emmenant avec eux 200 nègres, afin d'y remplacer ceux dont l'engagement est expiré.

M. James Roxburgh, l'ingénieur chargé d'accompagner les sections du vapeur la *Bonne Nouvelle*, a annoncé à la Société des missions de Londres son heureuse arrivée à Liendwé, sur les bords du Tanganyika, endroit désigné pour remonter le steamer. Il y a rencontré le capitaine Hore et M. Swann, qui ont immédiatement commencé la reconstruction du bateau.

M. J. Stewenson a choisi, comme successeur de M. J. Stewart, M. W.-O. M'Evan, jeune ingénieur qui, après avoir suivi le cours donné pour les voyageurs sous le patronage de la Société de géographie de Londres, est parti pour le Nyassa le 26 février. — Le Rev. Bain est arrivé avec M. et M<sup>me</sup> Scott à Bandaoué. De là, M. Bain s'est rendu avec le professeur Drummond à Maliouandou, pour chercher un emplacement favorable à une nouvelle station missionnaire chez les Choungou. — Après neuf ans de service, le D<sup>r</sup> Laws et sa femme ont dû quitter le Nyassa pour venir se reposer en Europe. — La mission des Universités va faire construire, pour la côte orientale du Nyassa, un steamer qui portera le nom de *Charles Janson*, le missionnaire décédé récemment.

La ligne anglaise Donald Currie a inauguré un service mensuel entre l'Angleterre et Maurice par le Cap de Bonne-Espérance, avec relâche à Natal et à Tamatave. Cette ligne a une correspondance sur la Réunion.

Le major Machado, qui était à Prétoria avec les ingénieurs portugais pour faire le tracé du chemin de fer sur le territoire du Transvaal, a reçu de Lisbonne l'ordre de se rendre à Lorenzo-Marquez, pour y conférer avec les ingénieurs envoyés par le gouvernement portugais, afin de commencer les travaux, de la baie de Delagoa à la frontière du Transvaal. On comptait mettre la main à l'œuvre vers la fin d'avril. — M. Machado a découvert dans les monts Lebombo plusieurs passages faciles. — La construction de la ligne a été définitivement concédée à une banque de Lisbonne et au Comptoir d'escompte de Paris. — Il est question de faire de Lorenzo Marquez une province indépendante de celle de Mozambique, sous les ordres directs du gouvernement de la métropole; M. Machado en serait le gouverneur.

D'après le *Natal Mercantile Advertiser*, le gouvernement allemand a chargé M. A. Schultz, de Durban, de faire une exploration en vue d'établir une série de stations de commerce jusqu'au Zambèze et au Congo; il doit s'adjoindre un arpenteur et un géologue.

Le journal la *Nature*, de Londres, annonce que le gouvernement anglais a télégraphié aux autorités de la Colonie du Cap, pour les engager à exempter des droits d'entrée les bagages de l'expédition du D<sup>r</sup> Holub.

La Société de géographie de Londres a chargé M. E.-G. Ravenstein, qui a achevé la carte de l'Afrique équatoriale orientale, d'en faire une semblable de la partie occidentale.

Le D<sup>r</sup> Zintgyoff, de Berlin, engagé par l'Institut géographique de Bruxelles, ira rejoindre le D<sup>r</sup> Chavanne au Congo. Ses recherches devront porter particulièrement sur l'ethnographie et l'anthropologie.

Le gouvernement anglais a autorisé le colonel Devinton et le lieutenant-colonel Hart à se rendre au Congo pour le compte du roi des Belges.

Une lettre de M. Rogozinski du 10 janvier nous apprend que, dans son expédition à l'intérieur, il a découvert le cours supérieur du Mungo et ses cataractes, deux lacs dans la région du partage des eaux du Cameroun et du Calabar, et le cours supérieur ainsi que les sources du Rio-del-Rey. Mais la tribu des Ba-Faranga, qui voulait conduire chez elle l'explorateur, ayant été battue par les Mokouyé, M. Rogozinski a dû regagner l'île de Mandaleh.

Malgré le mauvais vouloir des indigènes, les commissaires anglais et français chargés de fixer les limites des territoires des deux pays sur la Côte d'Or ont terminé leurs travaux. Le roi de Kinjaboe a pris une attitude si belliqueuse que les commissaires anglais ont dû se faire protéger par un détachement en armes. Au départ du courrier, la situation sur la Côte d'Or était des plus troublées, et l'officier anglais qui commande à Axim réclamait la présence d'un navire de guerre.

Le lieutenant Lenoir, commandant du poste de Sedhiou, est chargé d'explorer le Firdou, qui s'étend de la Gambie aux sources de la Cazamance, et qu'un traité récent a placé sous le protectorat de la France.

MM. Taylor et Jacques, missionnaires à Saint-Louis, ont fait dans le Oualo, habité par des Wolofs musulmans et par des émigrants bambaras, un voyage de reconnaissance en vue de l'extension de leur champ d'activité.

La construction de la voie ferrée de Kayes à Bafoulabé est poussée avec activité, sans rencontrer d'opposition de la part des indigènes.

Une expédition américaine est partie des îles Canaries pour le cap Blanc, avec l'intention d'y établir une factorerie.

La Société de géographie de Barcelone a chargé M. Jimenez, qui a déjà exploré l'intérieur du Maroc et la côte au sud de Mogador, d'une expédition sur la côte du Riff. Le voyageur a débarqué au cap Aguas et pénétrera dans le Riff par la vallée d'El-Moluya.

Le consul français à Tanger a interdit aux sujets français et aux musulmans placés sous sa protection d'acheter, de vendre ou de posséder des esclaves au Maroc. Son exemple a été suivi par les représentants des autres puissances.

Le gouvernement espagnol a approuvé l'établissement d'une ligne postale de vapeurs entre Tanger et Tarifa. — Une société espagnole demande la concession d'un câble sous-marin entre ces deux points.

---

## CIMBÉBASIE ET HOTTENTOTIE

(AVEC CARTE)

L'acquisition, par la maison Lüderitz, de Brême, de la baie d'Angra-Pequena et du territoire qui l'avoisine, ainsi que l'autorisation d'y